

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2001)

Heft: 63

Vorwort: Editorial français : chères lectrices, chers lecteurs

Autor: Laube, Bruno

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chères lectrices, chers lecteurs

Il ne se passe pas une semaine sans que les médias n'abordent la thématique de la biologie cellulaire. Les mots-clés sont les cellules souches embryonnaires, les cellules souches foetales, les cellules souches adultes, le clonage à fins

thérapeutiques, le diagnostic embryonnaire, etc. Du point de vue de l'éthique, ces termes sont très importants parce que le «matériau» de base, les cellules souches embryonnaires, proviennent de la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde. Elles sont donc des cellules à la base de toute vie humaine. Mais la controverse entourant la recherche sur les cellules souches se situe entre fondamentalisme éthique et foi illimitée en la recherche.

Je ne suis ni biologiste ni éthicien. Ces problèmes éthiques me sont tout aussi peu familiers qu'à vous, chères lectrices et chers lecteurs. Mais nous ne pouvons nous permettre de ne pas réfléchir aux problèmes éthiques liés à la recherche sur les cellules souches. Nous devons y faire face, même au sein de l'ASmP. Les conditions préalables à une prise de conscience et à un débat commun sont des connaissances approfondies du sujet.

Les questions d'éthiques sont des questions profondément humaines. Les débats et les prises de position requièrent respect et compréhension des opinions opposées. Du reste, de nombreuses personnes ont un avis partagé sur les questions d'éthique. Les valeurs éthiques ne doivent pas être «dictées d'en haut». Les valeurs morales doivent se développer de la base et être acceptées de tous, même si elles divergent des nôtres.

Le journal **Parkinson** reprend la thématique dans ce numéro et essaye de mettre l'accent sur certains problèmes. En page 21, vous ferez connaissance avec des termes comme cellules souches, cellules embryonnaires, etc. Vous apprendrez aussi quelles conséquences le génie génétique peut avoir sur la recherche sur les maladies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson. Vous êtes informés sur l'état actuel des connaissances, sur les perspectives d'avenir et sur les risques de la recherche sur les cellules souches. La théologienne et éthicienne zurichoise Ruth Baumann-Hölzle répond aux questions d'éthiques dans un interview. Un parkinsonien prend aussi la parole. Je me pose moi-même de nombreuses questions sur la recherche sur les cellules souches. Quelles limites éthiques la recherche scientifique s'est-elle posées? Les limites éthiques peuvent-elles seulement être appliquées à la recherche? Pouvons-nous accepter la recherche sur les cellules souches embryonnaires et rejeter le génie génétique dans l'agronomie? Ou vice versa? La recherche peut-elle être dissociée de l'économie? Je suis impatient quant aux réactions que va susciter ce sujet. Votre opinion nous intéresse et je serais heureux si vous répondiez à l'appel en page 22: que pensez-vous du clonage à fins thérapeutiques?

Bruno Laube
Président ASmP

Reflets des groupes d'entraide

Fribourg: «Le 28 juin, nous avons organisé notre sortie annuelle en 2 groupes, comme d'habitude. Le matin, nous avons visité la Fondation Abegg à Riggisberg (BE). Elle a pour but la promotion de la recherche scientifique dans les arts appliqués, en particulier les tissus et leur conservation. A part la collection d'objets d'art de provenances diverses, de l'Antiquité à l'aube des temps modernes avec une prédominance des tissus anciens, nous avons pu admirer dans le cadre de son exposition temporaire des textiles de laines tissées en Asie centrale il y a quelque 2000 ans. L'atelier de restauration de textiles anciens provenant du monde entier accueille un nombre restreint d'élèves spécialisés (pas accessible au public). Une autre section accessible est la bibliothèque avec 50 000 publications et un grand choix de revues spécialisées.

Le tout est situé dans une maison de maître au milieu d'un cadre tranquille et idyllique. Les participants étaient enchantés de la découverte de cette fondation si proche. Mais comme c'est souvent le cas, elle est connue dans le monde mais pas dans le voisinage. Elle vaut le détour.

A midi nous avons retrouvé le deuxième groupe autour d'un repas excellent servi avec beaucoup de gentillesse au Senslerhof à St-Antoine.»

Doris Vernaz

L'AI en chiffre 2001

La Fédération suisse pour l'intégration des handicapés FSIH a publié une petite brochure s'appuyant sur les bases légales actuelles. Elle donne des informations sur les moyens auxiliaires, les mesures de réadaptation d'ordre professionnel, les frais de traitement, l'allocation pour impotent, le calcul du degré d'invalidité, les rentes et les prestations complémentaires.

Vous pouvez la commander auprès de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson, case postale 123, 8132 Egg, en joignant Fr. 4.– en timbres dans une enveloppe-réponse format C5 portant votre nom et votre adresse.